FOURNITURE DE GAZ NATUREL POUR VOS BÂTIMENTS PUBLICS



L'accord-cadre actuel arrivant à échéance, vous avez l'opportunité de nous rejoindre pour la période de fourniture 2025-2027!

Depuis le 1er décembre 2020, les tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz naturel, c'est à dire les tarifs du gaz fixés par les pouvoirs publics, ont pris fin pour les entités publiques.

Ces dernières doivent donc recourir aux offres de marché librement fixées par les fournisseurs de gaz historiques et alternatifs.

Face à la crise énergétique que nous traversons, la mutualisation de l'achat d'énergie permet de limiter l'impact de la hausse des prix sur le budget des collectivités. TE38 propose un groupement d'achat dont il assure la coordination, ouvert à toutes les entités publiques de l'Isère.

Après avoir coordonné quatre groupements d'achats depuis 2015, TE38 prépare son cinquième appel d'offres.



Organiser et coordonner un groupement de commandes à destination des collectivités iséroises pour l'achat de gaz.

POUR QUI?

Les consommateurs professionnels de gaz :

Communes iséroises

Groupements de communes isérois (communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats intercommunaux,...)

Département de l'Isère

- Opérateurs assurant des missions
 d'intérêt général (SEM, bailleurs
 sociaux...)
- Établissements de santé et d'enseignement

POURQUOI NOUS REJOINDRE?



Des prix optimisés grâce à un volume de commande important ;

Des démarches (administratives facilitées ;



Une expertise et expérience juridique, économique et technique mise à votre service;

Un appui personnalisé et réactif en cas de difficulté dans votre facturation, vos mises en service, etc.

LE GROUPEMENT D'ACHAT DE GAZ DE TE38 C'EST DÉJÀ:

134

125,58 GWh

de consommation annuelle 1090

sites

offre optionnelle



VOUS SOUHAITEZ

NOUS REJOINDRE?

Dès à présent

Manifestez votre intérêt afin de recevoir toutes les informations utiles

2 mai 2023

Ouverture de la plateforme de collecte de données (WAIKA)

27 avril 2023

Réunion d'information

13 juin 2023

Date limite d'adhésion : transmission de votre délibération d'adhésion et de l'ensemble de vos données

1er janvier 2025

Prise d'effet du nouvel accord-cadre

CONTACTEZ-NOUS!

Benjamin KERLEROUX- Chargé de mission

achat.energies@te38.fr

04 76 03 03 33

LA COLLECTE DES DONNEES

La transmission de l'ensemble de vos informations concernant vos sites est une étape essentielle pour rejoindre le groupement de TE38.

Elle permet de définir le besoin du groupement lors de la consultation des fournisseurs. Un besoin sous-dimensionné risquerait de ne pas garantir aux membres les prix obtenus dans le cadre de la consultation pour les sites non identifiés au stade de la consultation.

Afin d'en faciliter la collecte, TE38 met à votre disposition une plateforme spécifique adaptée, dénommée WAIKA.

En l'absence de transmission des données **avant le 13 juin,** l'adhésion au groupement ne pourra être garantie.

Les services de TE38 restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

* Sous réserve que les conditions techniques et économiques soient réunies au moment de la publication de l'accord-cadre.

À VOS CÔTÉS DANS VOS PROJETS



Des questions sur nos compétences ? Contactez-nous!



Territoire d'énergie Isère

27 rue Pierre Sémard 38 000 Grenoble



contact@te38.fr



04 76 03 19 20

Retrouvez toutes nos actualités et notre espace documentaire sur www.te38.fr







ISÈRE